

# L'enseignement de l'ethnologie à l'Université Laval : de Barbeau à aujourd'hui

Laurier Turgeon

Volume 13, 2015

Présence de Marius Barbeau : l'invention du terrain en Amérique française. Autour d'un legs centenaire (1914-2014)

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1033768ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1033768ar>

[See table of contents](#)

## Publisher(s)

Société québécoise d'ethnologie

## ISSN

1703-7433 (print)

1916-7350 (digital)

[Explore this journal](#)

## Cite this article

Turgeon, L. (2015). L'enseignement de l'ethnologie à l'Université Laval : de Barbeau à aujourd'hui. *Rabaska*, 13, 267–293. <https://doi.org/10.7202/1033768ar>

# L'enseignement de l'ethnologie à l'Université Laval : de Barbeau à aujourd'hui

LAURIER TURGEON

Chaire du Canada en patrimoine ethnologique  
Université Laval

## Introduction

Ce centième anniversaire des premières enquêtes de Marius Barbeau sur les traditions orales des populations francophones du Québec et du Canada offre une belle occasion pour faire un retour sur l'enseignement de l'ethnologie à l'Université Laval, le premier et encore aujourd'hui le principal foyer de l'enseignement de la discipline en Amérique française. Ce bilan critique porte sur l'évolution des structures des programmes, des grandes thématiques des cours, des sujets de recherche et des inscriptions étudiantes. Pour faciliter la présentation de l'évolution des enseignements et des recherches de manière synthétique, nous avons établi une chronologie divisée en quatre périodes charnières comme suit : fondements et expansion (1940-1971), mutations et maturité (1971-1992), éclatement et déclin (1992-2006), refondation et tentatives de reprise (2006-2015). Cette périodisation vise à décrire les principales mutations dans les structures des programmes et dans les activités de recherche de la discipline depuis sa fondation et les caractéristiques propres à chacune des périodes<sup>1</sup>. Afin de situer l'ethnologie à l'Université Laval dans un contexte plus large, l'analyse proposée comprend aussi quelques comparaisons avec les programmes d'enseignement de l'ethnologie ailleurs en Amérique du Nord et en Europe. Ce bilan se veut aussi prospectif, aboutissant à une réflexion sur les perspectives d'avenir de l'ethnologie à l'Université Laval et ailleurs.

---

1. Je tiens à remercier chaleureusement Jean-Claude Dupont et Jean Simard pour les informations orales fournies sur les enseignements de l'ethnologie à l'Université Laval avant les années 1980. Je souhaite aussi remercier Jean-Pierre Pichette et de nouveau Jean Simard pour leurs commentaires et corrections de la première version de cet article. Ma gratitude est grande aussi envers les évaluateurs externes.

### Fondements et expansion (1940-1971)

Luc Lacourcière inaugure les enseignements de l'ethnologie à l'Université Laval, qui sont aussi les premiers au Canada, en 1940 sous forme d'un cours d'été intitulé « Le folklore canadien-français et la chanson populaire ». Ce jeune diplômé de lettres classiques et françaises, qui avait déjà enseigné une année au collège Saint-Charles de Porrentruy en Suisse (1936-1937)<sup>2</sup>, rencontre en 1938 à Ottawa Marius Barbeau qui lui fait découvrir l'ethnologie, que l'on appelait encore à l'époque le « folklore ». Lacourcière développe rapidement une passion pour ce champ d'études et Barbeau l'aide à obtenir une première bourse de la Société royale du Canada en 1939-1940, puis une deuxième de la fondation Guggenheim en 1943-1944, afin de mener des recherches sur les origines françaises des chansons populaires canadiennes dans les grandes bibliothèques américaines de Boston, de New-York, de Philadelphie, de Charlottesville et de Washington<sup>3</sup>. Ces séjours prolongés aux États-Unis lui permettent de se familiariser avec les chercheurs américains, de parfaire sa formation dans le domaine et de nourrir ses publications et ses notes de cours. Tout en assurant ses cours d'été, il entreprend en août 1942 avec l'abbé Félix-Antoine Savard, déjà connu pour son roman *Menaud maître-draveur* publié en 1937, sa première enquête auprès de Médéric Bouchard à Clermont dans Charlevoix<sup>4</sup>. Grâce aux succès des cours d'été, aux bourses prestigieuses obtenues et au soutien de Savard et de Barbeau, une Chaire de folklore est créée à l'Université Laval en 1944 et Lacourcière en est nommé le titulaire à l'âge de 34 ans<sup>5</sup>. La Chaire est généreusement dotée d'un budget, d'un centre de documentation et d'un programme d'enseignement dispensé pendant l'année scolaire. Dès sa création, la Chaire possède une double fonction d'enseignement et de recherche<sup>6</sup>. Les enseignements se font dans le cadre d'un certificat d'études supérieures canadiennes-françaises. Lacourcière donne le premier cours de sa Chaire le 3 octobre 1944 ; intitulé « Le folklore canadien-français », il est suivi par une quarantaine d'étudiants des Facultés des lettres et des sciences sociales puis des auditeurs libres<sup>7</sup>. Il propose un deuxième cours thématique de base, « Le conte français et canadien ». Pour la méthodologie et la théorie, il fait appel à son maître Marius Barbeau qui, à 62 ans, possède plus d'une trentaine d'années d'expérience de terrain partout au Canada. Le cours de Barbeau intitulé « En quête de connaissances

2. Jean-Pierre Pichette, « Luc Lacourcière et l'institution des Archives de folklore à l'Université Laval (1936-1944). Autopsie d'une convergence », *Rabaska*, vol. 2, 2004, p. 13.

3. *Ibid.*, p. 22-23.

4. Jean Du Berger, « Folklore et ethnologie à l'Université Laval », dans Anne-Marie Desdouts et Laurier Turgeon (dir.), *Ethnologies francophones de l'Amérique et d'ailleurs*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1997, p. 7.

5. Jean-Pierre Pichette, *op. cit.*, p. 23.

6. *Ibid.*, p. 25.

7. Jean Du Berger, *op. cit.*, p. 8.

anthropologiques en Amérique du Nord, depuis 1911 », comprend 45 leçons (incluant six conférences publiques) dispensées en trois blocs au printemps 1945, à l'automne 1945 et au printemps 1946. Le premier bloc présente les « milieux géographiques et ethniques » du Canada et un bilan de ses recherches sur les Amérindiens et sur le folklore canadien-français. Le deuxième bloc traite de méthodologie, plus particulièrement des pratiques du terrain axées sur ses expériences personnelles. Il s'agit d'un véritable guide de terrain d'une étonnante pertinence encore aujourd'hui dont Benoît Thériault du Musée canadien de l'histoire a édité et publié des extraits dans un numéro récent de *Rabaska*<sup>8</sup>. Le troisième bloc est d'ordre plus théorique puisqu'il brosse des tableaux des grands maîtres des écoles d'anthropologie française, anglaise et américaine. C'est le tout premier cours dispensé par Barbeau et sans doute le premier cours de nature méthodologique et théorique donné en ethnologie à l'Université Laval. Il associe déjà le folklore à l'ethnologie en utilisant simultanément les expressions « recherche folklorique » et « recherche ethnographique », puis il emploie le mot ethnologie pour désigner l'ensemble des champs de la discipline, soit les traditions orales (associées au folklore), les coutumes, les métiers artistiques et artisanaux. Curieusement, ce cours magistral ne sera jamais redonné par Barbeau. Les années suivantes, il consacre ses enseignements à des cours thématiques, par exemple, le cours « Folklore canadien (chanté, dansé, raconté, dit, brodé, ouvré, sculpté, peint, goûté et bu) » en 1946-1947 ou le cours « La chanson populaire en France et par le monde » au printemps 1949<sup>9</sup>.

Le volet recherche de la Chaire est assumé par le centre de documentation, nommé Archives de folklore, destiné surtout à accueillir des archives orales à l'instar de certaines grandes bibliothèques universitaires américaines, notamment l'université Harvard et l'université de la Pennsylvanie. Dès sa fondation, Lacourcière envisage de « préparer un vaste programme d'enquêtes dans toutes les parties françaises du Canada<sup>10</sup> ». Il tient parole. Il lance de nombreux étudiants diplômés sur le terrain pour réaliser des études de cas consacrées aux pratiques traditionnelles avec l'intention, en multipliant les monographies, d'avoir ainsi une vision du folklore de l'ensemble du territoire. Son programme de recherche connaît une expansion rapide et s'étend à l'Amérique française. Dès 1947, sœur Marie-Ursule Sanschagrin soutient une thèse de doctorat remarquable de 725 pages sur « Le Folklore des Lavallois » qui traite de l'histoire, de la géographie, des mœurs, des coutumes, des traditions orales et des métiers artisanaux de Sainte-Brigitte

8. Benoît Thériault, « Marius Barbeau, en quête de connaissances depuis 1911 », *Rabaska*, vol. 9, 2011, p. 171-181.

9. *Ibid.*, p. 170.

10. Luc Lacourcière, « Les Études de folklore français au Canada », dans *Culture*, vol. 6, 1945, p. 3-9.

de Laval, village situé juste au nord de Québec<sup>11</sup>. En 1949, Lacourcière fait soutenir la thèse de doctorat de Corinne-L. Saucier, « Histoire et traditions de la paroisse des Avoyelles en Louisiane », et, l'année suivante, le travail de Marie-Alphonse Perry, « Le Folklore des enfants de Waterville, Maine » et celui d'Alfred Pouinard sur « La Musique d'origine française au Canada et en Louisiane ». La même année, il entreprend avec l'abbé Félix-Antoine Savard des enquêtes pour recueillir les traditions orales de l'Acadie. Dans son mémoire adressé à la Commission Massey, Lacourcière souligne que son fonds sonore comprend déjà 1 500 enregistrements<sup>12</sup>. En six ans à peine le rayonnement des Archives de folklore s'étend dans les principaux centres de peuplement francophone de l'Amérique du Nord.

Ce développement soutenu se poursuit pendant les décennies 1950 et 1960. Le programme d'enseignement s'affirme et s'autonomise avec la création en 1952 d'une licence ès lettres classiques avec la mention « civilisation canadienne-française » qui, selon Jean Du Berger, « ouvre une brèche dans la structure classique des études constituée des certificats de français, de grec, de latin et de linguistique<sup>13</sup> ». On peut dorénavant se spécialiser en études canadiennes. Cette tendance à la spécialisation s'accroît quelques années plus tard lorsque ce certificat est remanié et prend le nom de certificat en « ethnographie traditionnelle », désignation qui sera maintenue jusqu'au début de la décennie 1970. La création du Département d'études canadiennes en 1963 qui comprend un certificat en ethnographie traditionnelle et un certificat en littérature canadienne renforce cette autonomie. En même temps, le champ de l'ethnologie s'élargit à l'étude de la technologie traditionnelle et à la culture matérielle. Il faut dire aussi que les cours se multiplient avec l'augmentation des inscriptions, notamment à partir des années 1960. Cet élargissement appelle une augmentation et une diversification du corps enseignant. Madeleine Doyon jusqu'alors rattachée aux Archives de folklore, donne des charges de cours sur le costume dès 1953 et s'intègre progressivement à l'équipe des enseignants après le départ à la retraite de Marius Barbeau en 1954. Roger Matton, spécialiste de la musique traditionnelle, et Jean Du Berger, travaillant sur les contes et les légendes, viennent renforcer l'équipe au début des années 1960<sup>14</sup>. Conrad Laforte, jusqu'alors bibliothécaire des Archives de folklore, commence aussi à donner des cours sur la chanson folklorique canadienne et française, et Robert-Lionel Séguin assure des charges de cours en technologie traditionnelle. En 1968, Jean-Claude Dupont devient

---

11. La thèse est publiée par les Presses de l'Université Laval en 1951 sous le titre *Civilisation traditionnelle des Lavallois*.

12. Jean Du Berger, *op. cit.*, p. 12-13.

13. *Ibid.*, p. 14.

14. Roger Matton est embauché en 1963 et Jean Du Berger en 1964.

professeur adjoint de civilisation matérielle<sup>15</sup>. À la fin de la décennie 1960, l'équipe compte cinq professeurs réguliers et deux chargés de cours. Les professeurs demeurent très actifs en recherche et dans la formation de jeunes chercheurs. Luc Lacourcière fait soutenir en moyenne une thèse de doctorat par année pendant toute cette période, dont plusieurs seront publiées<sup>16</sup>. Il obtient la prestigieuse bourse Killam du Conseil des arts du Canada en 1971 qui lui permet de créer une importante équipe destinée à faire le point sur l'acquis des recherches folkloriques, à compléter des bibliographies, à mener à terme la classification des fonds des Archives de folklore et à publier des catalogues.

### **Mutations et maturité (1971-1992)**

À la fin des années 1960, la discipline entre dans une période de tensions, de perturbations et de mutations. Bien que vécues difficilement, ces mutations contribuent à la maturation et au développement de la discipline. L'augmentation des inscriptions exerce une pression constante sur les ressources humaines et matérielles. Le manque d'espace dans le Vieux-Québec provoque le déménagement du programme sur le nouveau campus de Sainte-Foy. Le vent de contestation de mai 1968 en France souffle sur le Québec, mais avec un léger décalage. Si le printemps est calme, en raison des congés d'été débutés en avril, la rentrée universitaire de l'automne 1968 est très perturbée. Les Archives de folklore sont visées : lettres anonymes à Lacourcière, mise en demeure, rumeurs de l'occupation des locaux. La réforme du régime des études en 1970 crée le baccalauréat spécialisé composé d'une majeure et d'une mineure ; les études de folklore se font désormais dans le cadre d'une mineure en ethnographie traditionnelle. Mais aussitôt cette restructuration est-elle effectuée que le Département de civilisation canadienne est démantelé. Les professeurs et le programme d'ethnographie traditionnelle sont dorénavant rattachés au Département d'histoire, dirigé par Jean Hamelin. Le programme acquiert le statut de majeure et il est renommé « Ethnologie de l'Amérique française ». Si le nom fait l'unanimité parmi les professeurs du programme, les anthropologues, rattachés à la Faculté des sciences sociales, contestent l'usage du mot ethnologie dont ils réclament la paternité soutenant que l'ethnologie est une sous-discipline de l'anthropologie. Après deux ans de discussions, le programme sera rebaptisé « Arts et traditions populaires » à l'instar du nouveau musée français d'ethnographie, le *Musée des arts et traditions populaires* qui jouit alors d'un grand succès<sup>17</sup>. L'équipe

15. *Ibid.*, p. 17-18.

16. Par exemple, celles de Conrad Laforte, Nora Dawson, James La Follette, Germain Lemieux, Catherine Jolicœur, Hélène Bernier, Antonine Maillet, Nancy Schmitz et Georges Gauthier-Larouche.

17. Pour une bonne étude historique de ce musée, voir Martine Segalen, *Vie d'un musée*, Paris, Stock, 2005.

des professeurs restructure alors le programme en délimitant les quatre grands secteurs de la discipline : langue et littérature orale, coutumes et croyances, chanson-musique-danse, arts et technologies<sup>18</sup>. On identifie également les quatre principaux objectifs du programme : « 1) former l'étudiant aux méthodes générales de recherche, de documentation et de communication ; 2) former l'étudiant aux techniques propres à la discipline, soit l'enquête directe, l'analyse, la classification et la conservation ; 3) informer l'étudiant des différents domaines d'étude des Arts et traditions populaires : littérature orale, culture matérielle, coutumes et croyances, musique, jeux et spectacles, sciences populaires ; 4) faire connaître des champs d'études complémentaires : histoire, histoire de l'art, littérature québécoise, géographie, et autres<sup>19</sup> ». Le programme est relancé sur ces nouvelles bases qui portent rapidement leurs fruits puisque les effectifs au 1<sup>er</sup> cycle augmentent rapidement pour atteindre jusqu'à 100 nouvelles inscriptions par année à la fin de la décennie 1970<sup>20</sup>.

Les structures de recherche connaissent aussi d'importantes mutations. Luc Lacourcière demande en 1974 d'être « relevé de la direction administrative des Archives de folklore<sup>21</sup> » qu'il avait dirigé pendant trente ans. Jean Hamelin est nommé directeur par intérim. Les ouvrages de la bibliothèque et les archives écrites et orales sont progressivement intégrés aux fonds de la Bibliothèque universitaire et la gestion des archives confiée au Service des archives administratives de l'Université Laval. Pour remplacer les Archives de folklore, jugées par certains comme étant trop tournées vers la collecte et pas assez vers la recherche, la Faculté des Lettres crée l'année suivante le Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires des francophones en Amérique du Nord (CÉLAT). Il s'agit du premier centre de recherche en sciences humaines et sociales fondé à l'Université Laval que l'on veut résolument tourné vers la recherche scientifique en ethnologie dans une perspective interdisciplinaire. Le CÉLAT regroupe une nouvelle génération de chercheurs et devient rapidement un foyer de développement de la recherche ethnologique. Le nouveau directeur, Jean-Claude Dupont, lance aussitôt une vaste enquête sur les métiers artisanaux des comtés de la Beauce, de Mégantic, de Dorchester, de l'île d'Orléans et de la Côte-Nord, avec le soutien financier du Service de conservation des biens culturels du Québec<sup>22</sup>. Il y a un véritable engouement pour les études en culture matérielle.

18. Je tiens à remercier Jean Simard pour cette information.

19. Cité dans Jean Du Berger, *op. cit.*, p. 22.

20. Je remercie chaleureusement Jean-Claude Dupont pour cette information. Le nombre moyen d'inscriptions par année pour la décennie 1970 se situe autour de 50-60.

21. Extrait de lettre de Luc Lacourcière citée par Jean Du Berger, *op. cit.*, p. 22.

22. Les résultats de ces enquêtes ont donné lieu à plusieurs publications dans les Cahiers du CÉLAT, dont certaines ont été remaniées et publiées aux Presses de l'Université Laval. Voir, par exemple, Jean-Claude Dupont et Jacques Mathieu, *Les Métiers du cuir*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981.

Jean-Claude Dupont fait soutenir en moyenne cinq mémoires de maîtrise et deux thèses de doctorat par année de 1977 à 1981<sup>23</sup>. Nommé professeur d'art et de religion populaires en 1972 et rattaché au CÉLAT en 1975, Jean Simard met sur pied pour le ministère des Affaires culturelles du Québec un ambitieux programme d'inventaire et d'enquête sur les croix de chemin au Québec, projet qu'il mène de 1972 à 1977. Pour le même ministère il entreprend dans la suite un inventaire sélectif des artistes populaires contemporains du Québec<sup>24</sup>. En 1977 également, un jeune diplômé de maîtrise formé par Jean Simard, Bernard Genest, lance au ministère des Affaires culturelles du Québec où il travaille le Macro-inventaire du patrimoine québécois qui se réalisera sur une période de plus de cinq ans<sup>25</sup>. Les étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles toujours plus nombreux trouvent néanmoins au sein de ces multiples projets financés des sujets de recherche novateurs et des contrats de recherche pour financer leurs études.

Pour répondre à la forte augmentation des inscriptions, le corps professoral continue de s'accroître et d'étendre ses domaines d'expertise. Trois nouveaux professeurs sont embauchés au cours des années 1970 : outre Jean Simard en 1972 dans le domaine de l'art et de la religion populaires, Elli Kõngäs-Maranda en 1978 dans celui de la théorie du récit oral (coïncidant avec le départ de Luc Lacourcière qui prend sa retraite la même année) et Jocelyne Mathieu également en 1978 dans le domaine du costume et de la vie domestique, laissé vide depuis le départ à la retraite de Madeleine Doyon en 1972. On assiste à une diversification et à une internationalisation des lieux de formation des professeurs. Si les professeurs de la première génération de la discipline avaient tous été formés à l'Université Laval et sous la direction de Luc Lacourcière, ceux de la seconde génération obtiennent leur doctorat à l'étranger : d'origine finlandaise, Elli Kõngäs-Maranda est diplômée de l'université de l'Indiana, Jean Simard de l'Université de Strasbourg et Jocelyne Mathieu de l'École des hautes études en sciences sociales à Paris. Le corps professoral continue à s'agrandir et à se diversifier pendant la décennie 1980. Marcel Moussette est recruté en 1981 pour enseigner l'archéologie historique et la culture matérielle, Lucille Guilbert remplace en 1983 Elli Kõngäs-Maranda (décédée prématurément l'année précédente) dans le domaine des pratiques langagières et de l'analyse du discours, Laurier

23. Jean-Claude Dupont, « L'Étude de la culture matérielle », dans Anne-Marie Desdouts et Laurier Turgeon (dir.), *op. cit.*, p. 27.

24. Jean Simard et Jocelyne Milot, *Les Croix de chemin du Québec : inventaire sélectif et trésor*, Québec, Ministère de la Culture et des communications, 1994, 510 p. Jean Simard, Bernard Genest, Francine Labonté et René Bouchard, *Pour passer le temps. Artistes populaires du Québec*, Québec, Les Publications du Québec, « Les Cahiers du patrimoine » 17, 1985, 186 p.

25. Bernard Genest, *Le Macro-inventaire du patrimoine québécois*, Québec, Publications du Québec, 1985, 150 p.



Turgeon occupe un poste en ethnohistoire et en pratiques alimentaires à partir de 1985, Philippe Dubé est recruté pour enseigner la muséologie en 1987 et Anne-Marie Desdouts l'année suivante dans les domaines de la chanson, des fêtes et des rituels. À la fin de la décennie 1980, la discipline compte dix professeurs et une cinquantaine d'étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles à l'Université Laval, ce qui la classe parmi les plus importantes institutions d'enseignement de l'ethnologie au Canada et même en Amérique du Nord.

Le développement de la discipline a un effet d'entraînement et conduit au développement de l'enseignement et de la recherche en ethnologie dans d'autres universités canadiennes. Grâce aux travaux de Luc Lacourcière et de Jean-Claude Dupont en Acadie, l'Université de Moncton met sur pied dans les années 1970 des cours de folklore et crée le Centre d'études acadiennes qui renferme une section consacrée aux archives orales<sup>26</sup>. Les cours sont dispensés par Charlotte Cormier et Lauraine Léger, toutes les deux formées à Laval, et, ensuite, par Ronald Labelle, également diplômé du programme de doctorat en ethnologie de l'Université Laval. Les choses vont très vite aussi en Ontario. Germain Lemieux, élève de Luc Lacourcière, fonde le Centre franco-ontarien de folklore en 1972, lance le programme d'enseignement en 1975 et crée un Département de folklore et d'ethnologie en 1981 à l'Université de Sudbury<sup>27</sup>. Jean-Pierre Pichette, un autre doctorant de Luc Lacourcière, intègre le Département quelques années plus tard et développe la recherche sur les traditions orales et l'enseignement, notamment en créant le premier baccalauréat d'ethnologie à distance. L'intérêt pour le folklore des francophones s'étend dans l'Ouest canadien. Les membres de la Société historique de Saint-Boniface, rattachée au Collège universitaire de Saint-Boniface en 1973, recueillent un grand nombre de récits oraux de Canadiens français et de Métis dans le sud du Manitoba<sup>28</sup>. En Saskatchewan, le Centre d'études bilingues, établi en 1968 et renommé Institut de formation linguistique en 1988 puis rattaché à l'Université de Régina, entreprend des collectes de traditions orales francophones partout dans la province<sup>29</sup>. Formé à Laval, Dominique Sarny y travaille depuis les années 1990 et prend la direction de l'Institut en

26. Ronald Labelle, « L'État actuel des recherches en folklore acadien », dans Anne-Marie Desdouts et Laurier Turgeon (dir.), *op. cit.*, p. 53.

27. Jean-Pierre Pichette, « Nouvelles perspectives de recherches en Ontario français », dans Anne-Marie Desdouts et Laurier Turgeon (dir.), *op. cit.*, p. 60. Voir aussi le site du Centre franco-ontarien de folklore : [www.cfof.on.ca](http://www.cfof.on.ca) (consulté le 3 août 2015).

28. Martin Fournier et David Girard, « Société historique de Saint-Boniface et patrimoine franco-manitobain », *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française* (en ligne : [www.amerique-francaise.org/fr/article-596](http://www.amerique-francaise.org/fr/article-596) ; consulté le 29 juillet 2015). Voir aussi Marie-Louise Perron, « L'Ouest canadien comme terrain de recherche ethnologique », dans Anne-Marie Desdouts et Laurier Turgeon (dir.), *op. cit.*, p. 69-78.

29. Ce centre a pris le nom d'Institut français en 2003 : [institutfrancais.uregina.ca](http://institutfrancais.uregina.ca) (consulté le 27 juillet 2015).

2003. Gilles Cadrin, professeur de français à la Faculté Saint-Jean de l'université de l'Alberta à Edmonton, conduit des enquêtes orales dans plusieurs villages francophones du nord de l'Alberta qui sont aujourd'hui conservées à l'Institut de recherche de cette même institution<sup>30</sup>.

L'enseignement et la recherche sur l'ethnologie des francophones s'étendent même dans les universités anglophones du Canada et des États-Unis. Gerald Thomas, qui entretient des rapports étroits avec les ethnologues lavallois, fonde en 1975 le Centre de recherche franco-terreneuvienne et propose des cours en français sur les traditions orales des Franco-Terreneuviens à l'université Memorial de Terre-Neuve<sup>31</sup>. Gary Butler donne des cours sur le folklore francophone du Canada à l'université York à Toronto et Claire Quintal fonde en 1979 l'Institut français à l'Assumption College à Worcester (Massachusetts) dont la vocation est l'étude de l'histoire, de la littérature et du folklore des Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre<sup>32</sup>. À la même époque, Barry Ancelet développe les enseignements et les recherches de la musique cajun et des traditions orales francophones et créoles de la Louisiane à l'Université de la Louisiane à Lafayette. Premier directeur du Centre de folklore acadien et créole de cette université, il mène de nombreuses enquêtes de terrain et publie plusieurs ouvrages sur la chanson, les contes et les fêtes<sup>33</sup>.

Il faut dire que les études ethnologiques connaissent à cette époque un développement important partout dans le monde. Au Canada anglais et aux États-Unis, les centres d'enseignement et de recherche en folklore poussent comme des champignons. Herbert Halpert, élève de Richard Dorson à l'université d'Indiana, donne ses premiers cours de folklore à l'université Memorial de Terre-Neuve en 1962, fonde le *Memorial University of Newfoundland Folklore and Language Archive* (MUNFLA) en 1968 et le Département de folklore quelques années plus tard. Memorial devient rapidement le principal centre des études de folklore au Canada anglais, comptant plusieurs centaines d'étudiants de 1<sup>er</sup> cycle, une quarantaine d'étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, et une demi-douzaine de professeurs dès les années 1980<sup>34</sup>.

30. Gilles Cadrin, communication personnelle. Voir aussi François McMahon et France Levasseur-Ouimet, « Collège Saint-Jean en Alberta », *Encyclopédie du patrimoine culturel et l'Amérique française* (en ligne : [www.ameriquefrancaise.org](http://www.ameriquefrancaise.org) ; consulté le 28 juillet 2015).

31. Voir le site [collections.mun.ca/cdm/landingpage/collection/gthomas](http://collections.mun.ca/cdm/landingpage/collection/gthomas) (consulté le 3 août 2015).

32. Claire Quintal, *Steeple and Smokestacks : The Franco-American Experience in New England*, Worcester, Institut français, Assumption College, 1996. Voir aussi [wikipedia.org/wiki/Assumption\\_College](http://wikipedia.org/wiki/Assumption_College) (consulté le 4 août 2015).

33. Parmi les nombreuses publications de Barry Ancelet, citons : *Cajun Music : Its Origins and Development* (1989) ; (avec Jay Edwards et Glen Pitre), *Cajun Country (Folklife in the South Series)* (1991) ; *Cajun and Creole Folktales : The French Oral Tradition of South Louisiana* (1994) ; *Capitaine, Voyage Ton Flag : The Traditional Cajun Country Mardi Gras* (1989).

34. Voir Kenneth S. Goldstein and Neil V. Rosenberg (dir.), *Folklore Studies in Honour of Herbert Halpert – A Festschrift*, St. John's, Memorial University of Newfoundland, 1980.

À la même époque, Carole Carpenter, Beverley Diamond et Nina De Shane posent les bases de l'enseignement et de la recherche dans les domaines des traditions orales, de l'ethnomusicologie et de la danse à l'université York à Toronto. Bohdan Medwidsky fonde la *Ukrainian Folklore Archives* (BMUFA) en 1977 et met sur pied les enseignements du folklore ukrainien aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles à l'université de l'Alberta. Pauline Greenhill amorce l'enseignement du folklore à l'université de Winnipeg. Aux États-Unis, le développement se fait principalement à partir des deux plus anciens et importants pôles de la discipline : l'université de Pennsylvanie et l'université de l'Indiana. Dans les années 1970, l'enseignement et la recherche essaient dans une vingtaine d'universités américaines, notamment les universités de Berkeley, de la Californie à Los Angeles, de l'Orégon, de l'Idaho, du Texas à Austin, du Maine à Orono et du Wisconsin à Madison. Pour nourrir et mieux coordonner ce mouvement national, le Congrès américain crée en 1976 l'*American Folklife Center*, rattaché à la Bibliothèque du Congrès, « *to preserve and present American Folklife*<sup>35</sup> ». La Société américaine de folklore compte alors plus de 2 500 membres et réunit chaque année à son congrès annuel plus de 1 000 participants. Une deuxième structure est créée en 1980 par la Smithsonian Institution : l'*Office of Folklife Programs*, renommée en 1999 *Center for Folklife and Cultural Heritage*<sup>36</sup>. Si l'*American Folklife Center* est rattaché à la bibliothèque nationale avec la vocation de recueillir et de préserver les traditions orales, le *Center for Folklife and Cultural Heritage* est intégré au musée national avec l'objectif de recueillir les pratiques culturelles et de les exposer. Le Centre organise chaque année au début du mois de juillet le célèbre *Smithsonian Folklife Festival* où, sur invitation, des artisans et des artistes américains et étrangers exposent leurs pratiques traditionnelles sur l'esplanade devant le Capitole à Washington. L'événement attire des centaines de milliers de visiteurs chaque année.

L'ethnologie connaît une forte poussée aussi en France dans les années 1970. Jean Cuisenier fonde la revue *Ethnologie française* en 1971 et prend la direction du Centre d'ethnologie française rattaché aux Musée des arts et traditions populaires qui ouvre ses portes en 1972. Le Centre compte rapidement une dizaine de chercheurs. En 1980, l'État français crée une deuxième structure nationale pour soutenir l'ethnologie, la Mission du patrimoine ethnologique, qui donne des formations d'appoint d'une semaine en ethnologie et finance de nombreux projets de recherche novateurs pendant les années 1980 et 1990. Le fonctionnement repose sur le principe de l'appel à projets.

35. Voir le site de l'*American Folklife Center* : [www.loc.gov/folklife/aboutafc.html](http://www.loc.gov/folklife/aboutafc.html) (consulté le 4 août 2015).

36. Voir le site [siarchives.si.edu/history/exhibits/pictures/center-folklife-and-cultural-heritage](http://siarchives.si.edu/history/exhibits/pictures/center-folklife-and-cultural-heritage) (consulté le 6 août 2015).

Le comité directeur identifie des projets et invite les chercheurs à proposer des demandes évaluées par les comités de pairs. La Mission du patrimoine ethnologique lance en 1983 sa propre revue, *Terrain*, et sa collection, *Ethnologie de la France*, destinées à publier les résultats des projets de recherche financés. La recherche et l'enseignement de l'ethnologie se répandent dans les universités de province. Yves Le Gallo crée en 1969 le Centre de recherche bretonne et celtique (CRBC) à l'Université de Bretagne occidentale. Donatien Laurent lui succède et met en place des enseignements d'ethnologie et des enquêtes de terrain sur les traditions orales, la chanson et la musique bretonnes. Le Poitou devient un autre foyer d'enquêtes et de recherches. Michel Valière organise dès 1971 l'opération « Sauvetage de la tradition orale paysanne » (OSTOP) et dépose la collection à l'Université de Poitiers où il enseigne l'ethnologie. Daniel Fabre crée en 1978, avec l'archéologue Jean Guilaine, le Centre d'anthropologie des sociétés rurales à l'Université de Toulouse-Le Mirail, devenu ensuite le Centre d'anthropologie de Toulouse rattaché à l'École des hautes études en sciences sociales (Paris) qu'il dirige jusqu'en 1997<sup>37</sup>. Le Centre devient rapidement une référence en matière de recherches ethnologiques en France. Christian Bromberger institue, avec Georges Ravis, les enseignements de l'ethnologie à l'Université de Provence (Aix-Marseille) au début des années 1970 sous forme d'un certificat, fonde en 1988 l'Institut d'ethnologie méditerranéenne, européenne et comparative (IDEMEC), développe la licence, la maîtrise et le DÉA en ethnologie dans les années 1990, et inaugure des études novatrices, notamment sur l'ethnologie du sport<sup>38</sup>.

### Éclatement et déclin (1992-2006)

Le début de la décennie 1990 marque un autre tournant important pour la discipline. Tous les espoirs d'un avenir radieux sont permis. Le nom « Arts et traditions populaires » devenu désuet est abandonné en 1992 pour le nom tant convoité depuis les années 1970, celui d'« Ethnologie des francophones en Amérique du Nord ». Ce nouveau nom fait l'unanimité, car il correspond à leur pratique. Les anthropologues acceptent cette fois. Anne-Marie Desdouits et Laurier Turgeon organisent un colloque international en 1994 pour souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de la fondation des Archives de folklore et dresser un bilan sur l'évolution de la discipline au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde. Le colloque a suscité une forte mobilisation tant à l'interne qu'à

37. Voir [fr.wikipedia.org/wiki/Daniel\\_Fabre](http://fr.wikipedia.org/wiki/Daniel_Fabre) (site consulté le 6 août 2015). Parmi les travaux marquants de Daniel Fabre, voir : *La Tradition orale du conte occitan. Les Pyrénées audoises*, Paris, Presses Universitaires de France, 1973, 2 vol., 906 p. (avec Jacques Lacroix) ; et *Carnaval ou la fête à l'envers*, Paris, Gallimard (collection « Découvertes »), 1992 (2<sup>e</sup> éd. 2000).

38. Je remercie chaleureusement Christian Bromberger pour ces informations. Sur l'ethnologie du sport, voir : Christian Bromberger, *Le Match de football : Ethnologie d'une passion ordinaire Marseille, Naples et Turin*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1995.

l'externe. Les professeurs et les étudiants du programme y participent activement. Les ethnologues les plus en vue du Canada, des États-Unis et de la France viennent faire part de l'évolution de la discipline dans leurs provinces et leurs pays: Martine Segalen du Centre national de recherche scientifique (CNRS, France), Jean Bazin et Michèle de La Pradelle de l'École des hautes études en sciences sociales (Paris), Christian Bromberger de l'Université de Provence, Robert St. George de l'université de la Pennsylvanie, Gerald Pocius de l'université Memorial de Terre-Neuve, Gary Butler de l'université York, Pauline Greenhill de l'université de Winnipeg, Jean-Pierre Pichette de l'Université de Sudbury et Ronald Labelle de l'Université de Moncton. L'ouvrage collectif publié à la suite du colloque, *Ethnologies francophones de l'Amérique et d'ailleurs*, devient une référence pour les chercheurs et un manuel pour le cours d'introduction de la discipline à l'Université Laval<sup>39</sup>. *Ethnologies*, la seule revue de la discipline au Canada, publiée sous les auspices de l'Association canadienne d'ethnologie et de folklore (ACEF), est rattachée à l'Université Laval et dirigée par Laurier Turgeon à partir de 1990. Elle fait peau neuve : le comité éditorial fait revoir le graphisme de la page couverture pour rendre la revue plus attractive, encourage la publication de numéros thématiques qui conviennent mieux à l'enseignement, hausse le niveau scientifique des articles et accroît considérablement la diffusion. Dès 1992, la revue reçoit une subvention sur concours du programme des revues savantes du Conseil de recherches en sciences humaines et sociales du Canada (CRSH) et l'année suivante une autre du programme de revues de transfert du Fonds québécois de recherche – société et culture (FORSC). *Ethnologies* est financée régulièrement par ces deux organismes et reste rattachée à Laval depuis.

Les dix professeurs de la discipline dirigent de nombreux projets de recherche subventionnés et ils enseignent dans une large gamme de domaines novateurs : la culture matérielle, l'archéologie historique, la muséologie, la vie domestique, les pratiques langagières, les pratiques alimentaires, les pratiques vestimentaires, l'interculturalité, le patrimoine religieux, l'art populaire, les fêtes et les rituels.

En dépit de ces succès, la grande diversité des champs d'enseignement conduit à un certain éclatement de la discipline : l'archéologie historique se développe et devient une discipline à part entière, avec ses propres programmes de 1<sup>er</sup> cycle; une mineure dès 1987 et une majeure en 1996<sup>40</sup>. La muséologie aussi s'autonomise, crée son propre programme de diplôme

---

39. Anne-Marie Desdouts et Laurier Turgeon (dir.), *op. cit.* L'ouvrage sert de référence pour le cours « Étude de sa culture » donné par Anne-Marie-Desdouts et le cours « Introduction à la culture matérielle » assuré par Laurier Turgeon après le départ à la retraite de Jean-Claude Dupont en 1999.

40. Dupont, « L'Étude de la culture matérielle... », *op. cit.*, p. 39.

de 2<sup>e</sup> cycle (Diplôme d'études supérieures spécialisées – D<sup>ÉSS</sup>) et se coupe progressivement de l'ethnologie. On assiste à un écart grandissant entre les spécialistes des traditions orales et de la littérature, et les spécialistes de la culture matérielle. Le corps professoral ne se réunit plus que deux ou trois fois par année, essentiellement pour régler des problèmes administratifs et non plus pour discuter de la discipline et de son avenir. Les ethnologues n'ont plus de lieu de rencontre et de réflexion qui leur est propre. Suite aux pressions des organismes subventionnaires et de l'Université Laval, le CÉLAT doit se redéfinir et se renouveler sur les bases d'un centre interdisciplinaire et interuniversitaire. Afin de répondre aux exigences des organismes subventionnaires, le CÉLAT recrute de plus en plus de chercheurs d'autres disciplines (histoire, géographie, architecture, archéologie, linguistique, littérature) et d'autres universités (McGill, UQAM, UQAC). Au milieu des années 1990, il ne reste plus que trois ethnologues au CÉLAT : Turgeon, Du Berger et Mathieu. Marcel Moussette y est aussi, mais davantage à titre d'archéologue que d'ethnologue. Autrement dit, le CÉLAT n'est plus le centre de recherche des ethnologues. Il existe moins de grands projets de recherche subventionnés permettant de mobiliser plusieurs professeurs et étudiants. Les deux seuls projets d'envergure nationale de cette époque sont celui dirigé par Jean Du Berger, consacré à l'ethnologie urbaine de la ville de Québec, financé par la Ville de 1991 à 1996, et celui dirigé par Laurier Turgeon sur les échanges d'objets et les transferts interculturels entre Français et Amérindiens du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle financé régulièrement depuis 1986 par le FQRSC et le CRSH.

La discipline connaît une période de déclin à la fin de la décennie 1990. Si l'archéologie historique et la muséologie attirent un nombre croissant d'étudiants, il n'en va pas de même pour l'ethnologie. Les nouvelles inscriptions au 1<sup>er</sup> cycle tombent à sept ou huit par année. Les inscriptions aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles baissent aussi, en raison du manque de professeurs et de projets subventionnés. Trois professeurs prennent leur retraite en 1999-2000 : Jean-Claude Dupont, Jean Du Berger et Jean Simard. Anne-Marie Desdouts prend aussi sa retraite en 2004. Il ne reste plus alors que trois professeurs d'ethnologie pour assurer le fonctionnement des programmes aux trois cycles : Jocelyne Mathieu, Lucille Guilbert et Laurier Turgeon. La Faculté des lettres menace de fermer les programmes, faute de professeurs et d'étudiants.

En désespoir de cause, on crée en 2001 le baccalauréat intégré anthropologie-ethnologie qui permet aux étudiants d'ethnologie de prendre la moitié de leurs cours en anthropologie et de palier au déficit de professeurs en ethnologie. Tout en conservant leur baccalauréat en anthropologie, les anthropologues acceptent, car ce baccalauréat leur donne l'occasion d'intégrer au sein de leur département l'ethnologie du Québec qui est jusqu'alors peu ou

pas enseignée. La direction de l'université encourage à l'époque la création de baccalauréats intégrés pour essayer d'enrayer le dédoublement des programmes, de développer l'interdisciplinarité et de faire des économies. Fondé sur le partage des compétences et un intérêt commun, le baccalauréat intégré s'avère assez rapidement dysfonctionnel à l'usage. Préparée à la hâte et sans suffisamment de consultation, la Faculté des lettres cède la gestion du programme à la Faculté des sciences sociales et le Département d'anthropologie prend les principales décisions en ce qui concerne le recrutement et la gestion des dossiers d'étudiants. Si le nouveau baccalauréat attire 15 à 20 nouveaux étudiants pendant les premières années, leur nombre diminue par la suite. Il faut dire que les inscriptions au baccalauréat en anthropologie connaissent une forte chute à cette époque et plusieurs professeurs d'anthropologie estiment que ce nouveau baccalauréat intégré anthropologie-ethnologie leur enlève des étudiants. Ils réagissent en multipliant les campagnes de promotion pour le baccalauréat en anthropologie. Les professeurs d'ethnologie se sentent écartés de la gestion du programme. Après une période d'essai de cinq ans, les deux parties décident de mettre fin à l'entente. En dépit des difficultés rencontrées, le baccalauréat intégré en anthropologie-ethnologie a permis de conserver la discipline et de lui offrir une période de transition afin qu'elle puisse trouver de nouvelles assises et se reconstruire.

### **Refondation et tentatives de reprise (2006-2015)**

Un vent de renouvellement souffle sur les programmes à partir de 2006-2007. Le comité des programmes, sous la direction de Martine Roberge, demande le rapatriement et la redéfinition du baccalauréat dans le champ de l'ethnologie et du patrimoine. Le baccalauréat en anthropologie-ethnologie est alors abandonné et remplacé par un baccalauréat en ethnologie et patrimoine (90 crédits) qui est axé sur une formation théorique et pratique en ethnologie. Il traite des thématiques suivantes : les modes de vie, les pratiques langagières, la culture matérielle, la diversité culturelle et les migrations, le tourisme culturel, la muséologie et la mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel<sup>41</sup>. La désignation ethnogéographique « des francophones en Amérique du Nord » est écartée en raison de l'internationalisation des champs de recherche et des clientèles étudiantes, surtout aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles. En effet, il y a presque autant d'étudiants étrangers inscrits dans les programmes des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles que d'étudiants québécois. L'ajout du terme patrimoine vise à explorer et valoriser ce savoir alors en pleine effervescence pour contribuer au développement de la discipline. Le programme propose d'appréhender le fonctionnement culturel par le biais du patrimoine, comme l'indique le

41. Voir : [www2.ulaval.ca/les-etudes/programmes/repertoire/details/baccalaureat-en-ethnologie-et-patrimoine-ba.html](http://www2.ulaval.ca/les-etudes/programmes/repertoire/details/baccalaureat-en-ethnologie-et-patrimoine-ba.html) (site consulté le 2 août 2015).

sous-titre de la description : « étudier le patrimoine pour mieux comprendre sa culture<sup>42</sup> ».

Il faut dire qu'il y a une conjoncture internationale et nationale très favorable au patrimoine devenu un domaine à part entière de l'ethnologie. Le patrimoine ethnologique est un champ du savoir scientifique bien connu et reconnu, grâce aux travaux novateurs de la Mission du patrimoine ethnologique en France. En 2003, l'UNESCO adopte la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* qui reconnaît juridiquement et politiquement ce patrimoine pour la première fois sur le plan international. Ce document normatif international connaît un grand succès; il est aujourd'hui signé par plus de 160 pays. Les pays signataires développent progressivement les enseignements et les recherches universitaires dans ce domaine, comme l'exige la Convention. Le patrimoine culturel immatériel fait son chemin aussi au Québec. Le Rapport Arpin, déposé en 2000, attire déjà l'attention du gouvernement et des élus sur l'importance du patrimoine culturel immatériel et l'absence de sa reconnaissance par les instances étatiques<sup>43</sup>. Les villes du Québec intègrent rapidement ce patrimoine dans leurs politiques culturelles : Rivière-du-Loup en 2003, Montréal en 2005 et Québec en 2008. Dès 2001-2002, les fonctionnaires du ministère de la Culture et des communications du Québec (MCCQ) se penchent sur l'élaboration d'une nouvelle loi sur la culture, à la suite du dépôt du rapport Arpin, et sur l'opportunité d'y inclure le patrimoine culturel immatériel. En 2006-2007, le gouvernement du Québec entreprend une vaste consultation publique en vue de renouveler la loi sur les biens culturels du Québec qui date de 1972. En raison d'une forte demande sociale, la nouvelle loi nommée, *Loi sur le patrimoine culturel*, adoptée en 2012, intègre pleinement le patrimoine culturel immatériel<sup>44</sup>. Non seulement celui-ci est-il reconnu et soutenu par le MCCQ, mais le gouvernement donne aussi la possibilité aux municipalités de l'inventorier et de le citer sur leurs propres registres du patrimoine. Les musées ne tardent pas à emboîter le pas. En 2010, la Société des musées québécois tient son colloque annuel sur le thème du patrimoine culturel immatériel, en collaboration avec l'Institut du patrimoine culturel (IPAC) que dirige Laurier Turgeon, afin d'étudier les moyens de l'exploiter pour mieux conserver, transmettre, mettre en valeur et exposer leurs collections<sup>45</sup>. En somme, l'ajout du patrimoine dans l'inti-

42. Voir : [www2.ulaval.ca/les-etudes/programmes/repertoire/details/baccalaureat-en-ethnologie-et-patrimoine-ba.html#presentation-generale](http://www2.ulaval.ca/les-etudes/programmes/repertoire/details/baccalaureat-en-ethnologie-et-patrimoine-ba.html#presentation-generale) (site consulté le 2 août 2015).

43. Roland Arpin (groupe conseil sous la présidence de), *Notre patrimoine, un présent du passé*, rapport déposé à madame Agnès Maltais, ministre de la Culture et des communications, Québec, Communications Science-impact, 2000.

44. Plusieurs des nombreux mémoires déposés par des institutions, des associations et des individus lors de la consultation publique insistent sur la nécessité de faire reconnaître le patrimoine culturel immatériel.

45. Laurier Turgeon, « Vers une muséologie de l'immatériel », *Musées*, n° 29, 2010, p. 8-25.



tulé du programme de baccalauréat permettait de saisir cette opportunité et d'affirmer l'expertise de plusieurs professeurs du programme dans ce domaine très prometteur.

C'est à cette période qu'une Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique est créée à l'Université Laval et décernée à Laurier Turgeon, en juillet 2003<sup>46</sup>. Celle-ci offre l'occasion de renouveler les ressources humaines et matérielles et de stimuler les enseignements et les recherches en ethnologie à l'Université Laval. En effet, elle permet de créer un nouveau poste pour soutenir le domaine de recherche du titulaire en libérant son poste et son salaire puisque celui-ci est dorénavant payé par le budget de la Chaire. Dans ce cas précis, étant donné les nombreux départs à la retraite et le manque chronique de ressources professorales dans la discipline, Laurier Turgeon demande par le biais de la Faculté des lettres un deuxième poste jugé nécessaire pour relancer la discipline. Le rectorat de l'Université Laval répond favorablement à cette demande<sup>47</sup>. Outre l'obtention de deux nouveaux postes, la Chaire dispose d'un budget annuel récurrent pour financer des activités de recherche, de deux bourses annuelles de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycle, financées conjointement avec le Département d'histoire (contribution du Département à la Chaire), et d'une bourse postdoctorale, financée conjointement avec le CÉLAT. De plus, la Chaire obtient en 2004 une importante subvention de la Fondation canadienne pour l'innovation afin de monter un laboratoire d'enquête ethnologique et multimédia (LEEM) muni des technologies numériques les plus récentes dans la captation, le traitement et la diffusion de données ethnologiques. La Chaire se dote d'équipements destinés à combler douze postes de travail destinés aux chercheurs pour répondre, d'abord, à ses propres besoins et, ensuite, à ceux de l'enseignement dans les programmes.

Le titulaire souhaite associer ses collègues et leurs étudiants aux activités de la Chaire pour mobiliser l'ensemble de l'équipe de la discipline. Ainsi, il invite des collègues à siéger à divers comités et associe leurs étudiants aux projets de la Chaire. Il sollicite Jean Simard, spécialiste du patrimoine ethnologique récemment à la retraite, et son élève Diane Audy pour travailler sur le patrimoine religieux. Il consulte Jean Du Berger sur plusieurs questions liées au patrimoine culturel immatériel et offre une bourse postdoctorale et, plus

---

46. Il obtient la Chaire à la suite d'un concours international organisé par la Faculté des Lettres de l'Université Laval qui avait annoncé la création d'une chaire en patrimoine sans préciser de domaine en particulier. Les candidats étaient invités à qualifier et à justifier le domaine du patrimoine proposé. Une fois retenu par l'Université Laval, le dossier a subi une évaluation nationale par un comité de pairs au secrétariat des Chaires de recherche du Canada.

47. Le recteur détient un certain nombre de postes qu'il peut attribuer pour développer des secteurs jugés stratégiques. Compte tenu que l'ethnologie du Québec est enseignée seulement à l'Université Laval et que son rôle est important pour le développement de la société québécoise, il a jugé pertinent d'attribuer dans les circonstances un de ces postes à l'ethnologie.

tard, le poste de coordonnateur du LEEM à Martine Roberge, doctorante de Jean Du Berger et chargée de cours dans le programme de 1<sup>er</sup> cycle. Lorsque Martine Roberge obtient l'un des deux postes disponibles en ethnologie, Laurier Turgeon offre, dans un premier temps, une bourse postdoctorale et, dans un deuxième temps, le poste de coordonnateur du LEEM à Karine Laviolette, qui vient de terminer son doctorat sous la direction de Jocelyne Mathieu. Une entente triennale de 2007 à 2010 signée entre la Chaire et le ministère de la Culture et des communications du Québec (MCCQ) permet d'embaucher à contrat une personne à temps partagé (deux jours et demi par semaine à la Chaire et deux jours et demi au Ministère) et de la financer conjointement pour qu'elle s'occupe du patrimoine ethnologique laissé orphelin au Ministère depuis le départ à la retraite en 2006 de son seul ethnologue, Bernard Genest. Laurier Turgeon recrute Karine Laviolette pour ce poste. Puis, grâce à de nombreuses sollicitations de la Chaire auprès des fonctionnaires et de la ministre elle-même, un poste de conseiller en patrimoine immatériel est créé au MCCQ en 2009 et il est attribué à Karine Laviolette, poste qu'elle occupe encore aujourd'hui. Après le départ de celle-ci, le titulaire recrute à titre de coordonnateur du LEEM Célia Forget qui a fait une thèse de doctorat d'ethnologie en cotutelle avec Laurier Turgeon (Laval) et Christian Bromberger (Provence). Elle assure ce poste jusqu'à son départ en 2010 pour occuper le poste de coordonnatrice scientifique du CÉLAT. François Côté, jeune muséologue, élève de Philippe Dubé, assure cette fonction jusqu'à son départ en 2014 pour occuper un poste permanent au Service de la culture de la Ville de Québec. On le voit, ce poste de coordonnateur du LEEM sert à parfaire la formation de jeunes diplômés du programme et à les aider à accéder à des postes dans le milieu universitaire ou encore dans la fonction publique provinciale et municipale.

La Chaire et son laboratoire lancent plusieurs grands projets de recherche d'envergure nationale. Laurier Turgeon identifie deux axes de recherche : un premier, de nature fondamentale, porte sur les processus de construction des patrimoines des francophones de l'Amérique du Nord et, un second, de nature plus empirique, porte sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Au chapitre de la recherche fondamentale, la Chaire inaugure un projet de recherche sur le rôle des Amérindiens dans les phénomènes de patrimonialisation de la culture chez les francophones, financé par le CRSH et le FORSC de 2003 à 2013. Dans l'axe de la recherche appliquée, les projets se multiplient. Dès 2004, à la demande du MCCQ, la Chaire entreprend un inventaire multimédia en ligne du patrimoine culturel immatériel (IREPI) du Québec qui se poursuit jusqu'en 2014 à l'aide d'importants financements du MCCQ et aussi du ministère des Affaires municipales, des régions et de l'organisation du territoire (MAMROT) ([www.irepi.ulaval.ca](http://www.irepi.ulaval.ca)). Le succès de cet

inventaire conduit le MCCQ à proposer à la Chaire d'en conduire un deuxième sur le patrimoine immatériel religieux (IPR) du Québec qui est réalisé entre 2007 et 2012 ([www.ipir.ulaval.ca](http://www.ipir.ulaval.ca)). L'élaboration de ces inventaires mène à des échanges d'expertise avec la Belgique, la France, Haïti, le Congo-Brazzaville, le Cameroun, les Émirats arabes unis, ICOMOS et l'UNESCO. Plus encore, elle permet à la Chaire de développer un savoir-faire dans la sauvegarde, la transmission, la médiation et la diffusion du patrimoine matériel et immatériel. Pour approfondir le volet interprétation multimédia du patrimoine, la Chaire et le LEEM créent l'Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française ([www.ameriquefrancaise.org](http://www.ameriquefrancaise.org)), financée régulièrement par Patrimoine canadien. L'Encyclopédie compte 315 articles en ligne et reçoit plus de 300 000 visiteurs uniques par année depuis 2011. Le caractère très novateur de l'Encyclopédie est reconnu par l'attribution du prix Coup-de-cœur en 2011 décerné chaque année par l'Office de la langue française du Québec pour le meilleur site Web de langue française. Forte de cette expérience, la Chaire réalise une exposition virtuelle en ligne sur le patrimoine alimentaire du Québec de 2011 à 2013 avec le Musée de la civilisation du Québec à l'aide d'un financement du Musée virtuel du Canada. Elle continue à développer son expertise dans l'usage des nouvelles technologies pour l'interprétation du patrimoine en réalisant une application mobile multimédia du patrimoine matériel et immatériel du Vieux-Québec, du quartier Saint-Roch et du quartier Saint-Jean-Baptiste. Exploitant simultanément six médias (texte, photo 2D, photo 3D, audio, vidéo, animation 3D), l'application « Découvrir Québec » connaît un grand succès auprès du public et obtient en 2014 un prix Mérite du français dans les technologies de l'information (solutions mobiles) accordé chaque année par l'Office de la langue française du Québec pour la meilleure application mobile et le Visionary Award au *Summit International Awards for Creative Media* aux États-Unis, ainsi que des nominations à plusieurs grands prix nationaux, Numix et Octas. Ces projets financés permettent d'offrir des contrats à de nombreux étudiants et professionnels de recherche, de parfaire leur formation dans un domaine de pointe et de les préparer pour le marché du travail. De 2007 à 2012, les projets de la Chaire génèrent pour environ un million de dollars de subventions et de contrats annuellement, emploient cinq professionnels à temps complet et font travailler une vingtaine d'étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, voire des étudiants du 1<sup>er</sup> cycle. Plusieurs de ces professionnels, postdoctorants et étudiants trouvent des postes permanents dans des universités et des administrations publiques.

Plus important encore, le Département peut recruter deux jeunes professeurs afin de renouveler le corps professoral. Pour le premier poste défini dans les champs des fêtes, des rituels et du patrimoine, le Département choisit la candidature de Martine Roberge qui entre en poste le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Martine Roberge donne déjà des charges de cours en ethnologie depuis plusieurs années et elle connaît très bien le Département, y ayant fait ses études de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle. La candidature d'Habib Saïdi retient l'attention pour le deuxième poste en culture matérielle, muséologie et tourisme culturel. Le parcours international d'Habib Saïdi est perçu comme un atout dans la mesure où les programmes d'ethnologie, notamment le programme de doctorat, accueillent de plus en plus d'étudiants étrangers provenant de l'Europe centrale (Roumanie, Bulgarie, Moldavie), du Maghreb (Tunisie, Maroc), de l'Afrique francophone (Sénégal, Cameroun, Bénin) et de la Caraïbe (Haïti, Guadeloupe). Ces engagements permettent d'investir des nouveaux champs porteurs de la discipline, comme les fêtes, les rituels, la muséologie, le patrimoine et le tourisme culturel. Martine Roberge et Habib Saïdi obtiennent rapidement des subventions de recherche à la fois au CRSH et au FQRSC, Roberge pour travailler sur les pratiques rituelles contemporaines et Saïdi sur l'ethnologie du tourisme culturel et patrimonial. Ils recrutent de nombreux étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du Québec et de l'étranger.

L'ensemble de la discipline connaît alors un grand dynamisme. Tous les professeurs d'ethnologie dirigent des projets de recherche subventionnés par les grands organismes subventionnaires, soit le CRSH et le FQRSC. Lucille Guilbert reçoit une importante subvention quadriennale d'équipe du FQRSC pour travailler sur la diversité culturelle et l'immigration dans la région de Québec et Jocelyne Mathieu une subvention ordinaire triennale de recherche du CRSH pour mener des recherches sur la mode vestimentaire féminine au Québec. La revue *Ethnologies* voit ses subventions de publication du CRSH et du FQRSC renouvelées ; elle est même classée parmi les meilleures revues en sciences humaines et sociales au Québec et au Canada. Les projets de recherche subventionnés permettent aux professeurs d'ethnologie de recruter un nombre toujours plus important d'étudiants de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycle du Québec et de plus en plus de l'étranger. L'ethnologie possède le plus haut taux d'encadrement d'étudiants aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles par professeur de toutes les disciplines du Département (histoire, histoire de l'art, archéologie). Le taux d'encadrement moyen pour les autres disciplines est de 5,6 étudiants par professeur alors que celui des programmes d'ethnologie est de 9,5 étudiants par professeur en moyenne pour la période allant de 2009 à 2015, soit presque le double<sup>48</sup>.

48. Voici la liste détaillée du nombre d'étudiants inscrits à la maîtrise et au doctorat par année pour la période 2009-2015 : 2009-2010 : 50 étudiants ; 2010-2011 : 53 ; 2011-2012 : 55 ; 2012-2013 : 47 ; 2013-2014 : 47 ; 2014-2015 : 34. Pour obtenir le taux moyen d'encadrement par professeur, il suffit de diviser le total des inscriptions par le nombre de professeurs, soit 5. Ces données proviennent du Bureau des inscriptions du Registraire de l'Université Laval. Le chiffre des inscriptions en ethnologie et patrimoine pour 2014-2015 est visiblement incomplet, sans doute parce qu'il a été pris à la fin de l'été ou au début de l'automne 2014 avant la fin de la période des inscriptions. Une compilation des chiffres

Les premiers résultats sont encourageants. Il y a sept à huit nouvelles inscriptions annuellement dans le baccalauréat en ethnologie et patrimoine les premières années, elles montent même à douze en 2012-2013 (voir annexe). Les cours du nouveau programme sont bien fréquentés, attirant en moyenne plus d'une vingtaine d'étudiants par cours, dont plus de la moitié provenant d'autres programmes. Les cours sur le patrimoine sont aussi bien fréquentés, même plus que les cours d'ethnologie<sup>49</sup>. Pour faire connaître le programme dans les cégeps, Habib Saïdi, alors directeur des programmes, entreprend une campagne de promotion auprès des étudiants dans plusieurs cégeps de la région. Les professeurs reprennent et adaptent avec beaucoup de succès une ancienne formule utilisée par Luc Lacourcière aux premiers temps de la discipline, celle des universités d'été. Celles-ci visent à :

- 1) donner aux étudiants de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> cycle du programme d'ethnologie et patrimoine et d'autres programmes un séminaire intensif d'été pendant une semaine en région ;
- 2) mener des enquêtes et travailler collectivement sur un projet régional d'intervention culturelle avec un partenaire culturel ;
- 3) permettre à des étudiants de fin d'études au cégep et à des professionnels de s'inscrire pour qu'ils puissent se familiariser avec la discipline ;
- 4) démontrer l'utilité de la discipline par des projets de mise en valeur patrimoniale ;
- 5) bénéficier du programme de soutien de l'Université Laval aux universités d'été qui quintuple la valeur des crédits étudiants pour des cours donnés hors campus. Les intervenants culturels régionaux accueillent non seulement bien l'activité, mais ils trouvent en plus des subventions auprès des municipalités et des instances régionales pour couvrir les frais de déplacement et de séjour des étudiants. La première université d'été, organisée par Laurier Turgeon en mai 2011 avec le Musée de la mémoire vivante à Saint-Jean-Port-Joli, porte sur l'usage des nouvelles technologies mobiles pour la mise en valeur du patrimoine ; elle attire 34 étudiants et professionnels, dont 24 étudiants de l'Université Laval, 4 étudiants de l'Université de Montréal, 2 étudiants de cégep et 4 professionnels. Les étudiants réalisent des captations audio-

---

fournis par les professeurs d'ethnologie pour leurs charges de travail remises en février-mars 2015 donne 36 directions, soit 11 à la maîtrise et 25 au doctorat, et 5 codirections ou cotutelles, ce qui fait un total de 41. Il faut préciser que les cotutelles sont considérées comme des directions à part entière. Dans leurs charges, les professeurs annoncent 11 nouvelles inscriptions (5 à la maîtrise et 6 au doctorat) pour 2015-2016, ce qui fait preuve de la poursuite d'un recrutement important (voir annexe).

49. Par exemple en 2012-2103, les cours sur le patrimoine (patrimoine et développement durable, patrimoine alimentaire et patrimoine des francophones en Amérique du Nord) comptent en moyenne 25,75 étudiants alors que la moyenne des inscriptions dans les cours d'ethnologie proprement dits est de 18,29. En 2014-2015, les trois mêmes cours sur le patrimoine comptent en moyenne 29,75 étudiants et ceux en ethnologie 20,5 étudiants. Le cours ETN 1001 « Exercices méthodologiques » n'a pas été comptabilisé, car il est donné dans le baccalauréat en études internationales. L'année 2013-2014 n'a pas été retenue dans la mesure où les cours sur le patrimoine n'ont pas été donnés, le titulaire étant en année d'études et de recherche.

visuelles qui servent à développer une application mobile du patrimoine matériel et immatériel de Saint-Jean-Port-Joli. En 2012 et 2013, Habib Saïdi organise une deuxième puis une troisième université d'été avec le Musée de la Mémoire vivante à Saint-Jean-Port-Joli sur le thème de la mise en valeur du patrimoine et le tourisme culturel. Les étudiants reçoivent une formation théorique avec la participation de conférenciers internationaux et réalisent des circuits touristiques originaux pour la municipalité. L'université d'été de 2014 est organisée avec le Musée national des beaux-arts du Québec sur le thème du patrimoine musical et artistique de l'humanité, et celle de 2015 avec l'Université de Valence en Espagne sur la mise en valeur du patrimoine alimentaire et l'agrotourisme. Elles sont très appréciées par les étudiants et les partenaires, et connaissent toujours le même succès.

À la faveur d'un soutien de l'Université Laval, les professeurs du programme expérimentent la formule des cours en ligne et mettent sur pied en 2009 un certificat d'ethnologie (30 crédits) entièrement en ligne axé sur l'étude de la culture québécoise traditionnelle et contemporaine. Ce certificat vise à faire la promotion de l'ethnologie et à recruter des étudiants à l'extérieur de la région de Québec qui n'ont pas les moyens de suivre des cours en classe. La possibilité de faire le certificat à temps partiel selon un horaire adaptable offre une souplesse qui permet à des professionnels de progresser à leur rythme dans le programme<sup>50</sup>. Le certificat attire une moyenne de six à sept nouvelles inscriptions par année. Elles grimpent à dix en 2013-2014 pour redescendre à sept en 2014-2015 (voir annexe). Bien que potentiellement utile, le certificat a été élaboré un peu vite et sans beaucoup de consultation. À l'essai, on se rend compte que le certificat, au lieu de compléter et renforcer le nouveau baccalauréat, lui fait concurrence, ceci de deux manières.

Premièrement, il est un doublon du baccalauréat dans la mesure où il propose exactement les mêmes cours, à la seule différence que les cours du certificat sont donnés en ligne. Étant donné que l'ethnologie a déjà du mal à attirer des étudiants du 1<sup>er</sup> cycle parce que la discipline n'est pas enseignée au cégep, la création d'une deuxième structure qui dispense les mêmes cours vient solliciter une clientèle déjà réduite. Il aurait mieux valu s'inspirer de l'approche employée par bon nombre d'autres programmes dans la création de certificats, soit l'identification d'un champ connexe et complémentaire qui offre une plus-value au baccalauréat disciplinaire. Cette approche permet d'offrir une formation complémentaire aux étudiants du baccalauréat et d'attirer des étudiants d'autres baccalauréats qui souhaitent parfaire leur formation. Par exemple, le Département de géographie a créé au cours des dernières années deux certificats, un premier en développement durable et un

50. Voir : [www2.ulaval.ca/les-etudes/programmes/repertoire/details/certificat-en-ethnologie.html](http://www2.ulaval.ca/les-etudes/programmes/repertoire/details/certificat-en-ethnologie.html) (site consulté le 2 août 2015).

autre en tourisme durable<sup>51</sup>. Ainsi, ces certificats reprennent plusieurs cours déjà donnés dans le baccalauréat de géographie et quelques nouveaux cours plus spécialisés, tout en allant chercher une nouvelle clientèle étudiante. Le certificat en développement durable compte plus de 200 étudiants et le certificat en tourisme durable près d'une centaine<sup>52</sup>.

Deuxièmement, le nouveau certificat d'ethnologie contraint de proposer en ligne un minimum de quatre cours obligatoires et de six cours à option du baccalauréat dont les enseignements sont censés se donner en classe. Or, cette contrainte oblige les nouveaux étudiants du baccalauréat à devoir suivre souvent trois ou quatre des cinq cours obligatoires en ligne à leur premier trimestre, soit devant leur ordinateur chez eux, alors qu'ils disent être venus à l'Université Laval pour assister à des cours en classe, échanger avec leurs professeurs en personne, rencontrer d'autres étudiants et participer à la vie étudiante. Un enseignement virtuel n'est pas bien adapté à une discipline comme l'ethnologie axée avant tout sur la pratique, l'observation et l'analyse des rapports humains. Même le cours « Méthode d'enquête orale » doit être dispensé en ligne. Il va sans dire qu'il est difficile d'enseigner de manière virtuelle les méthodes de cueillette d'informations par le contact direct avec des personnes. Assez rapidement, environ la moitié des nouveaux étudiants du baccalauréat abandonnent le programme pour cette raison et, par la même occasion, dissuadent de nouveaux étudiants de s'y inscrire. Malheureusement, la structure actuelle nous conduit à menacer le baccalauréat, locomotive des programmes de 1<sup>er</sup> cycle, pour un certificat en ligne.

Il faut ajouter qu'une décision malencontreuse de la direction de la Faculté des lettres et des sciences humaines a également contribué à cette baisse des inscriptions. Le doyen a nommé responsable des programmes en ethnologie et patrimoine en 2012-2013, et ce jusqu'en 2014, le vice-doyen aux études, provenant d'un autre département, et, pour s'occuper de la gestion des dossiers, une agente à l'administration, au lieu d'un professeur du programme comme cela avait toujours été le cas auparavant. En dépit de demandes, le vice-doyen aux études ne convoque aucune réunion du comité des programmes pendant toute la durée de son mandat, soit pendant un an et demi. Dans les faits, c'est l'agente à l'administration qui gère les programmes. Les professeurs sont pour ainsi dire écartés de la gouvernance et de la promotion des programmes. Il va sans dire que cette décision, prise sans consultation

---

51. Pour le certificat en développement durable, voir : [www2.ulaval.ca/les-etudes/programmes/repertoire/details/certificat-en-developpement-durable.html#presentation-generale](http://www2.ulaval.ca/les-etudes/programmes/repertoire/details/certificat-en-developpement-durable.html#presentation-generale). Pour le certificat en tourisme durable, voir : [www2.ulaval.ca/les-etudes/programmes/repertoire/details/certificat-en-tourisme-durable.html](http://www2.ulaval.ca/les-etudes/programmes/repertoire/details/certificat-en-tourisme-durable.html).

52. Je tiens à remercier le directeur du Département de géographie, Guy Mercier, pour cette information livrée le 10 août 2015.

et contre le gré de certains professeurs, a démotivé plusieurs enseignants et a nuí considérablement au recrutement de nouveaux étudiants.

Le recul général des inscriptions en sciences humaines et les coupures du gouvernement du Québec dans les budgets des universités viennent aggraver la situation de ces programmes nouveaux, encore peu coordonnés et fragiles. Au cours des années 2013, 2014 et 2015, pratiquement tous les programmes des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du Département d'histoire connaissent des baisses dans les inscriptions. Cette situation semble toucher toute la Faculté des lettres et des sciences humaines. Bien que les inscriptions aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles en ethnologie et patrimoine se maintiennent à des niveaux élevés et qu'elles rapportent beaucoup plus de subventions à l'université que celles du 1<sup>er</sup> cycle, les inscriptions du 1<sup>er</sup> cycle baissent en 2013-2015, tant pour le baccalauréat que pour le certificat (voir annexe), mais ce déclin n'est pas plus marqué qu'en histoire ou en histoire de l'art. En même temps, l'Université Laval est frappée de plein fouet par une vague de compressions gouvernementales jusqu'alors inégalée dans l'histoire de l'institution. La situation de la Faculté des lettres et des sciences humaines est particulièrement précaire. À l'automne 2014, à la demande de la direction de l'université, le doyen établit un plan draconien de redressement en supprimant des postes du personnel de soutien, en instaurant un moratoire sur l'embauche de nouveaux professeurs et en suspendant les inscriptions dans certains petits programmes.

Les programmes d'ethnologie sont visés. Au début mai 2015, le doyen réunit les professeurs d'ethnologie pour leur annoncer son intention de suspendre les inscriptions au baccalauréat à l'automne 2015, mais de maintenir le certificat en ethnologie ainsi que la maîtrise et le doctorat en ethnologie et patrimoine. Certains professeurs essayent de le sensibiliser aux retombées néfastes d'une telle décision. Ils lui font valoir notamment qu'il vaut mieux supprimer le certificat en ligne qui attire peu d'étudiants et qui fait concurrence au baccalauréat, et conserver le baccalauréat afin de pouvoir continuer à former des étudiants de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycle dont le nombre a toujours été élevé. Comme le certificat de 30 crédits n'offre pas une formation suffisante pour conduire les étudiants aux études avancées, le choix de conserver ce certificat condamne d'avance les programmes de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycle et, à terme, l'existence de la discipline à l'Université Laval. On lui fait valoir aussi que seulement deux des cinq professeurs donnent des cours en ligne dans le certificat. Comment affectera-t-il les trois autres professeurs permanents qui peuvent difficilement donner des cours ailleurs ? Comment compte-t-il faire des économies en prenant une telle décision dans la mesure où il devra continuer à payer ces professeurs ? On se le demande.



### **Plaidoyer en faveur de l'ethnologie à l'Université Laval**

Compte tenu du caractère dramatique et urgent de la situation, il semble évident que, dans un premier temps, il faut agir très rapidement pour convaincre le doyen de revenir sur sa décision et de sauver le baccalauréat, sans quoi il n'y a plus beaucoup d'avenir pour la discipline à l'Université Laval. Il faudrait que les professeurs et les étudiants actuels et anciens se mobilisent pour montrer leur détermination à travailler ensemble afin de sauvegarder cette discipline plus que jamais nécessaire au Québec et à l'Amérique française. Le milieu devra aussi intervenir pour sensibiliser notre doyen à l'importance de l'ethnologie pour l'étude et le développement de la culture québécoise, notamment à une époque où le patrimoine culturel immatériel est en pleine effervescence au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde. L'étude de ce patrimoine est du ressort de l'ethnologie, au moins depuis une trentaine d'années, et ce sont les ethnologues qui maîtrisent l'expertise dans ce domaine.

Quoi qu'il en soit, pour que le baccalauréat puisse se développer, l'équipe de professeurs a ses devoirs à faire. Elle doit d'abord repenser le baccalauréat et le certificat, puis les relations entre les deux programmes afin qu'ils se complètent et se nourrissent mutuellement plutôt que de se faire concurrence. Au lieu que le certificat soit une copie collée du baccalauréat, il faudra qu'il ait sa vocation propre et qu'il investisse un secteur connexe en développement. Il serait opportun que le certificat soit réorienté vers une spécialisation, comme le patrimoine et la muséologie, quitte à renforcer le caractère disciplinaire du baccalauréat et à le renommer avec la seule désignation d'ethnologie. La muséologie et le patrimoine sont deux domaines très complémentaires, ils sont en forte demande en ce moment et il n'existe actuellement aucun certificat dans ce domaine à l'Université Laval, ni ailleurs au Québec. Il pourrait servir de formation d'appoint pour les ethnologues, les historiens, les historiens de l'art, les sociologues, les anthropologues ou encore les professionnels. Les diplômés iront alimenter le DÉSS en muséologie. L'équipe doit ensuite se pencher sur le problème des cours en ligne. Le choix des cours en ligne doit être soigneusement étudié et évalué, tant pour le baccalauréat que pour le certificat, afin que leur agencement soit un atout plutôt qu'un handicap. Une idée, déjà proposée par des collègues francophones de l'extérieur du Québec, serait de faire certains cours en ligne en partenariat avec les collègues d'autres centres francophones d'enseignement au Canada, comme l'Université de Sudbury qui possède une expérience de plus de 25 ans en enseignement à distance. Il faudra revoir certains domaines importants de la discipline, qui ne sont pratiquement plus enseignés, par exemple la tradition orale, qui a pourtant le vent dans les voiles avec les conteurs et les artistes qui s'en inspirent comme Michel Faubert, Fred Pellerin et tant d'autres qui ont leur tribune dans les nombreux festivals de contes et de traditions orales

qui pullulent à travers toute la francophonie. Par ailleurs, il sera important de renforcer les cours théoriques et méthodologiques, ainsi que l'usage des nouvelles technologies dans les enquêtes et les analyses de données, pour donner une plus grande portée épistémologique à la discipline. Il semble évident que le programme a besoin de plus de profondeur et de cohérence. Ce ne sont pas les cours pris individuellement qui sont à remettre fondamentalement en cause, mais le programme. À preuve, les cours eux-mêmes attirent un assez grand nombre d'étudiants, c'est plutôt le programme qui demeure peu attractif. Il est impératif aussi que les professeurs de la discipline créent un lieu de rencontre pour discuter du fonctionnement et du développement de leur discipline. Actuellement ce lieu n'existe pas et les échanges entre les professeurs sont très limités. Il pourrait prendre la forme de rencontres assez informelles où les étudiants et les professeurs présentent leurs recherches sur l'heure du midi. Cette formule a fait ses preuves au CÉLAT et ailleurs. Les archéologues l'ont reprise, sous le nom d'archéo-midis, et elle a contribué à forger un fort sentiment d'appartenance et au développement de la discipline. Comme le disait souvent Jean Du Berger, la parole est libératrice de tension et source de cohésion sociale.

Il y a de l'espoir, car la discipline est en demande et elle se développe ailleurs. L'ethnologie est la discipline la plus à même de traiter du patrimoine culturel immatériel qui connaît une forte expansion tant au niveau des municipalités que des états provinciaux et nationaux. Le développement exponentiel du tourisme culturel et patrimonial entraîne aussi des besoins d'expertise en patrimoine immatériel et ethnologique. Les musées québécois et canadiens sont aussi demandeurs de ce patrimoine et de l'expertise des ethnologues. Bon nombre de nos étudiants trouvent des emplois dans des musées de société. Si l'Université Laval n'est pas à même de reconnaître et de tirer profit de ce mouvement de fond, d'autres universités québécoises le feront à sa place. La discipline se renouvelle et se redéploie dans d'autres provinces et pays.

Par exemple, à l'université Memorial de Terre-Neuve, le Département de folklore est passé de six à douze professeurs au cours des dernières années<sup>53</sup>. L'équipe des ethnologues et des ethnomusicologues de l'université du Cap-Breton qui avait un seul ethnologue il y a dix ans en compte huit aujourd'hui<sup>54</sup>. Ces ethnologues investissent une large gamme de domaines nouveaux –

---

53. Le corps professoral de l'université Memorial comprend : John Bodner (Corner-Brook), Beverley Diamond, Holly Everett, Jillian Gould, Philip Hiscock, Maria Lesiv, Martin Lovelace, Anne Pelta, Gerald Pocius, Paul Smith, Cory Thorne, Diane Tye.

54. Pendant longtemps, Richard Mackinnon était le seul ethnologue à l'université du Cap-Breton. Aujourd'hui l'équipe compte huit membres : Ian Brodie, Stan Chapman, Kate Dunlay, Ronald Labelle, Richard Mackinnon, Chris McDonald, Marcia Ostashewski, Heather Sparling. Deux d'entre eux possèdent des chaires de recherche du Canada (niveau II) et trois autres ont d'importantes subventions de la Fondation canadienne pour l'innovation pour monter des laboratoires.

traditions orales, culture matérielle, coutumes, rituels, danse, musique traditionnelle – et s’investissent fortement dans le milieu communautaire. Il y a plus de 150 étudiants inscrits au cours d’introduction à la discipline. En France, les inscriptions sont en hausse dans plusieurs universités. Le corps professoral de l’Université de Provence est en augmentation et en complète reconstruction, passant de six enseignants en 2004 à onze aujourd’hui<sup>55</sup>. Les professeurs de la discipline, regroupés maintenant en département, offrent depuis 2010 une licence complète (3 ans), un master recherche, un master professionnel sur le développement durable et un doctorat. Les inscriptions à la licence sont montées à plus de 250 et celles au cours d’introduction à l’anthropologie et à l’ethnologie sont passées ces dernières années de 100 étudiants à plus de 400 étudiants<sup>56</sup>. Il en va de même à l’Université de Lyon : la licence de trois ans (L1, L2, L3) compte plus de 1 000 étudiants et certains cours d’introduction attirent également jusqu’à 400 étudiants<sup>57</sup>. Ces cours d’initiation permettent de drainer des étudiants de première année d’autres disciplines, de leur faire découvrir la discipline et de les inciter à s’y inscrire. C’est grâce à ces cours d’introduction, dont les contenus riches et diversifiés sont adaptés à des étudiants de 1<sup>ère</sup> année et donnés par des professeurs d’expérience, que les collègues de ces universités font connaître la discipline et recrutent de nouveaux étudiants. C’est une formule qui fait ses preuves dans plusieurs grandes universités françaises. Loin d’être morte, l’ethnologie est en pleine refondation. Espérons que l’Université Laval saura saisir cette occasion.

---

55. Pour la liste des enseignants en anthropologie-ethnologie, voir : [anthropologie.mmsh.univ-aix.fr](http://anthropologie.mmsh.univ-aix.fr) (site consulté le 11 août 2015).

56. Je tiens à remercier pour cette information Christian Bromberger qui a donné ce cours d’introduction jusqu’en 2014.

57. Je souhaite adresser mes plus vifs remerciements à Julien Bondaz du Département d’anthropologie de l’Université de Lyon pour ces informations.

**Annexe**  
**Programmes d'ethnologie et patrimoine :**  
**Inscriptions cumulatives et nouvelles inscriptions**  
**(2009-2010 à 2014-2015)**

<b>INSCRIPTIONS (automne)</b>	<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>
Baccalauréat en ethnologie et patrimoine	14	13	19	17	18	18
Certificat en ethnologie	2	9	7	8	15	14
Maîtrise en ethnologie des francophones en Amérique du Nord	19	12	8	2	2	2
Maîtrise en ethnologie et patrimoine	4	12	19	19	16	10
Doctorat en ethnologie des francophones en Amérique du Nord	24	8	3	4	3	2
Doctorat en ethnologie et patrimoine	3	21	25	22	26	20
<b>Total</b>	<b>66</b>	<b>75</b>	<b>81</b>	<b>72</b>	<b>80</b>	<b>66</b>

<b>NOUVELLES INSCRIPTIONS (année)</b>	<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>
Baccalauréat en ethnologie et patrimoine	12	3	7	12	6	6
Certificat en ethnologie	3	8	9	5	10	7
Maîtrise en ethnologie des francophones en Amérique du Nord	3	0	0	0	0	1
Maîtrise en ethnologie et patrimoine	3	8	9	6	6	1
Doctorat en ethnologie des francophones en Amérique du Nord	2	0	1	0	0	0
Doctorat en ethnologie et patrimoine	3	15	10	5	7	3
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>34</b>	<b>36</b>	<b>28</b>	<b>29</b>	<b>15</b>

Source : Vice-décanat des études, Faculté des lettres et des sciences humaines,  
 Université Laval